

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26074116



- 2 JUIN 2026

Greffé

N° d'entreprise : **0885 993 842**

Nom

(en entier) : **LE POLE IMAGE DE LIEGE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Mulhouse 36 4020 Liège**

**Objet de l'acte : Remplacement de représentant permanent de l'administrateur
WALLIMAGE.**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue par voie écrite

"[...]"

1. Remplacement de représentant permanent de l'administrateur WALLIMAGE.

L'Assemblée prend acte du remplacement de Monsieur Vincent Wattiez par Monsieur Jean-François Tefnin en qualité de représentant permanent de la société anonyme WALLIMAGE sise à Rue du Onze Novembre 6, 7000 Mons (BCE : 0472.062.970), Administrateur.

Le remplacement prend effet à partir du 31 mars 2025.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

1. Pouvoirs

L'assemblée générale désigne comme mandataire spécial la SRL Financial Way, ayant son siège social à 4000 Liège, rue des Guillemins, 16/34 et inscrite auprès de la BCE n° 0848.685.167, représentée par un de ses administrateurs, Monsieur Christophe MATHIEU, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de la présente assemblée. La SRL Financial Way ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

"[...]"

Pour extrait conforme,
FINANCIAL WAY SRL,
Mandataire,
Représentée par Christophe MATHIEU,
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).